

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TIERCE

SEANCE DU 13 DÉCEMBRE 2021

Convocation du 7 décembre 2021

Nombre de conseillers :

- En exercice.....	26
- Présents	22
- Votants	26

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 20 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le treize du mois de décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au sein de la salle René Goujon (Centre Berthe Bachet), en raison des contraintes sanitaires liées à la Covid-19, en session ordinaire du mois de décembre sous la présidence de M. GIRARD Jean-Jacques

Etaient présents : M. GIRARD, Mme CHEVE, M. LECAPLAIN, Mme BOLZE, M. FRONTEAU, Mme RENAUDON, M. LOUISET, Mme TELLIER, M. PRADES, Mme MASSE, M. FOLLIOU, Mme BOPP, M. THALER, Mme GUYARD, M. LORIEUX, Mme VILLEMANT, M. DUCHESNE, Mme GUILLOIS, M. PIGOT, M. GODEFROY, Mme PUIG, M. MARQUIS

Etaient excusés et avaient donné pouvoir : Mme Christine STEFANI à Mme Véronique RENAUDON, Mr Dominique CADEAU à Mr Bruno FRONTEAU, Mme Adeline JOSSEAUME-LECORNIER à Mme Séverine CHEVÉ, Mme Christine GRUMETZ à Mme Martine BOLZE

Etaient excusés :



2021-11-15

TARIFS CENTRE BERTHE BACHET 2022

Monsieur Olivier LOUISET, adjoint en charge de la culture, des sports et de la vie associative, propose au Conseil Municipal d'adopter, pour la location des salles du Centre Berthe Bachet, les tarifs suivants :

SALLE RENE GOUJON								
FORMULE	Particulier TIERCÉ		Particulier EXTÉRIEUR		Association ou Entreprise - TIERCÉ		Association ou Entreprise EXTÉRIEURE	
	Salle René GOUJON	1 jour	240,95 €	1 jour	387,98 €	1 jour	193,99 €	1 jour
2 jours		313,44 €	2 jours	504,37 €	2 jours	252,18 €	2 jours	344,07 €
Salle René GOUJON + cuisine	1 jour	307,32 €	1 jour	494,16 €	1 jour	247,08 €	1 jour	336,93 €
	2 jours	399,21 €	2 jours	642,20 €	2 jours	321,61 €	2 jours	438,00 €
Vin d'honneur	79 €		127 €		64 €		87 €	
Caution Nettoyage + tri Salle René GOUJON			150€					

ASSEMBLEE GENERALE – SALLE RENE GOUJON	
Association/Entreprise - TIERCÉ	GRATUIT
Association/Entreprise - EXTÉRIEURE	101,07 €

Caution pour la location	250 €
Prêt du badge	20 €

REVEILLON		
Salle René GOUJON + cuisine	Tiercé	621,78 €
	Extérieur	748,39 €

Après débat, plus personne ne demandant la parole, Monsieur Olivier LOUISET fait passer au vote, et après un vote à main levée, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.

Pour extrait certifié conforme,
A TIERCE, le 16/12/2021

Le Maire,
Jean-Jacques GIRARD